



Programme de formation

Formation Référent Sécurité

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Nom du stagiaire :	Voir convocation
Nom de l'entreprise :	C.GUEGUEN-FORMATION
Période de formation :	Voir convocation
Durée de la formation :	3 jours 21heures
Tarif :	https://catalogue.cgueguen-formation.fr/formation/formation-referent-securite
Horaire :	09h00 à 12h30 13h30 à 17h00
Nombre de participants	Stagiaires : 4 à 10 personnes
Modalités et délais d'accès :	L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée. Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+
Public visé :	Salarié désigné par l'employeur en tant que référent Santé Sécurité au Travail
Nom du formateur :	GUEGUEN Claude
Qualification du formateur :	Formateur, IPRP,
Lieu de formation :	A définir Inter ou Intra
Niveau de connaissances préalables requis :	Aucun
Objectifs de la formation :	Situer son rôle d'acteur en santé et sécurité au travail dans l'entreprise. Identifier les acteurs internes et externes de la politique de prévention. Analyser les conditions de travail, déceler et évaluer les risques professionnels. Participer à la mise en place ou à l'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels. Déployer le plan d'action. Mettre en œuvre les méthodes et procédés permettant de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail Attention : Cette formation ne donne pas lieu à une certification INRS (EVRP et SDC). Elle se conclut par la remise d'une attestation de stage et d'un certificat de réalisation.
Modalité :	Présentiel (Périodicité de recyclage Une périodicité de 48 mois pour l'actualisation de la formation et le rappel des points clés est préconisée.)

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



<p>A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de :</p>	<p>De mettre en œuvre les démarches complémentaires d'évaluation des risques professionnels et d'analyse des accidents du travail, puis de construire un plan d'actions de prévention adapté à son entreprise.</p>
<p>Modalités techniques selon lesquelles le stagiaire est accompagné ou assisté, les périodes et les lieux mis à sa disposition pour s'entretenir avec les personnes chargées de l'assister ou les moyens dont il dispose pour contacter ces personnes :</p>	<p>En Présentiel : Le Dispositif est nécessairement exécuté sous le contrôle permanent d'un encadrant, afin de permettre à chaque Bénéficiaire d'acquérir sous les 7 heures formation sur 1 jour les notions de la formation.</p> <p>La formation a lieu dans un local ou en entreprise respectant les conditions pour un accueil en bonne et due forme.</p> <p>Toutefois, un encadrement à distance est à la disposition du Bénéficiaire tant sur le plan technique que pédagogique.</p>
<p>Contact accompagnant pédagogique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande par mail ou par téléphone.</p>
<p>Contact support technique :</p>	<p><u>Coordonnées de contact :</u></p> <p>Mail : c.gueguenformation@gmail.com</p> <p>Tel : 02 96 46 38 96</p> <p><u>Jours et plages horaires durant lesquels le formateur/tuteur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p><u>Périodes durant lesquelles le formateur peut être contacté à tout moment :</u></p> <p>Du Lundi au Vendredi de 08h30/12h30 et 13h30 17h30</p> <p>Le stagiaire peut également demander un entretien à tout moment, il doit en faire la demande</p>



	par mail ou par téléphone.
Moyens Pédagogiques :	Alternance de théorie et de pratique en situation de travail.
Moyens Techniques :	<p>Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, PC Vidéoprojecteur</p> <p>Supports pédagogiques : Livret papier ou digital téléchargeable sur le site pour chaque stagiaire.</p> <p>Les ressources humaines et l'animation</p> <p>Le cadre réglementaire et documentaire</p> <p>L'environnement et matériel adaptés selon la formation</p>
Nature des travaux demandés au stagiaire et Temps estimé pour la réalisation de chacun d'entre eux :	<p>Mise en application des acquis L'évaluation formative, de 5 à 10 minutes selon le module</p> <p>Mise en pratique guidée après chaque grand module</p> <p>Ateliers pratiques : études de cas, jeux de rôle ou exercices pratiques.</p> <p>Observation de la manière dont les stagiaires appliquent la théorie.</p>
Délais dans lesquels les personnes en charge de son suivi sont tenues de l'assister en vue du bon déroulement de l'action :	Le formateur est tenu de répondre dans un délai de 72h (hors week-end et jours fériés) à toute sollicitation mail ou téléphonique de la part du stagiaire en vue du bon déroulement de l'action de formation lorsque cette aide n'est pas apportée de manière immédiate.
Modalités de suivi et d'évaluation des séquences de formation ouverte ou à distance :	<p>Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :</p> <p>Questions réponses, mise en situation, quiz, qcm.</p>
Handicap :	<p>Toutes les formations dispensées dans notre organisme de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage. Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.</p> <p>Référent : https://www.cgueguen-formation.fr/referent-personne-en-situation-handicap/</p>
Indicateurs de performance	<p>Satisfaction (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p> <p>Certifié (Formation récente — indicateurs disponibles à l'issue des premières sessions)</p>

PROGRAMME

1) Avant la formation.

Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

Jour 1 : Cadre d'Action, Responsabilités et Conformité (7h)

Matin (3h30)

- 09h00 - 09h30 (30 min) : Accueil des participants, tour de table, recueil des attentes.
- 09h30 - 10h45 (1h15) : Positionnement et missions du Chargé de Sécurité
 - Rôle, limites de responsabilités (civile/pénale) et interactions avec la direction et le CSE/CSSCT.
- 10h45 - 11h00 : Pause matin (15 min)
- 11h00 - 12h30 (1h30) : Obligations réglementaires et conformité
 - Maîtriser les obligations clés du Code du travail (vérifications machines, formations, affichages).
- 12h30 - 13h30 : Pause Déjeuner (1 heure)

Après-midi (3h30)

- 13h30 - 15h00 (1h30) : Audit de conformité (Pratique)
 - Méthodologie pour réaliser un état des lieux de la conformité d'un atelier ou d'un site.
- 15h00 - 15h15 : Pause après-midi (15 min)
- 15h15 - 17h00 (1h45) : Le DUERP et la hiérarchisation des risques
 - Prise en main des critères de cotation (Fréquence et Gravité) pour mettre à jour le Document Unique.

Jour 2 : Maîtrise des Risques Techniques et Opérationnels (7h) Matin (3h30)

- 09h00 - 09h15 (15 min) : Retour sur le Jour 1 et quiz de réactivation.
- 09h15 - 10h45 (1h30) : Gestion des risques techniques majeurs
 - Risque électrique (habilitations), incendie, travail en hauteur, conformité des machines.
- 10h45 - 11h00 : Pause matin (15 min)
- 11h00 - 12h30 (1h30) : Coactivité et Entreprises Extérieures
 - Le cadre légal de l'accueil des prestataires : quand faut-il un Plan de Prévention ?
 -
- 12h30 - 13h30 : Pause Déjeuner (1 heure)

Après-midi (3h30)

- 13h30 - 15h00 (1h30) : Atelier Pratique : Rédaction d'un Plan de Prévention
 - Étude de cas sur une intervention d'un prestataire externe et délivrance d'un Permis de feu.
- 15h00 - 15h15 : Pause après-midi (15 min)
- 15h15 - 17h00 (1h45) : Organisation des secours et urgences
 - Élaboration d'un plan d'urgence (SST, équipiers d'évacuation) et planification des exercices incendie.

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

Jour 3 : Pilotage de la Sécurité, Analyse et Culture (7h) Matin (3h30)

- 09h00 - 09h15 (15 min) : Synthèse du Jour 2.
- 09h15 - 10h45 (1h30) : Analyse des accidents du travail
 - Méthodologie d'enquête post-accident (recueil des faits sans interprétation).
- 10h45 - 11h00 : Pause matin (15 min)
- 11h00 - 12h30 (1h30) : Pratique de l'Arbre des Causes
 - Exercice en sous-groupes : remonter aux causes racines d'un accident pour définir des actions correctives.
- 12h30 - 13h30 : Pause Déjeuner (1 heure)

Après-midi (3h30)

- 13h30 - 15h00 (1h30) : Indicateurs et Tableaux de bord
 - Suivi et calcul des taux de fréquence et taux de gravité indicateurs de terrain.
- 15h00 - 15h15 : Pause après-midi (15 min)
- 15h15 - 16h45 (1h30) : Animation et communication terrain
 - Réussir son "Quart d'heure sécurité". Gérer le non-respect des consignes et du port des EPI (jeux de rôle).
- 16h45 - 17h00 (15 min) : Évaluation finale (QCM), bilan à chaud et clôture de la formation.